

Circulaire 2009-2010 n° 5

du 10 novembre 2009

TIR A L'ARC



CALENDRIER

	EPREUVE	DATE	LIEU	ENGAGEMENT
	Championnat Interrégional	Vendredi 29 janvier à 18h00	Arc Club Milhadois, Centre socio-culturel de Milhaud – Place Frédéric Mistral (acad.Montpellier)	Avant le 13 janvier
	Championnat de France	17 et 18 mars	Tours	Sur qualification

REGLEMENT

cf. site Internet de la FF Sport U www.sport-u.com
<http://www.sport-u.com/cmsms/index.php?page=tir-a-l-arc>

DISPOSITIONS COMPLEMENTAIRES POUR LE CHAMPIONNAT INTERREGIONAL :

ENGAGEMENT : sur papier libre, en précisant nom, prénom, n° licence FF Sport U, association sportive, épreuve choisie (arc classique ou arc à poulie) et à faire parvenir au Service Régional FF Sport U, Faculté des Sciences, 163 avenue de Luminy, Case Postale 901, 13288 Marseille Cedex 9, fax : 04.91.82.94.57, mail : sportumarseille@univmed.fr

avant le 13 janvier 2010.

1. FORMULE SPORTIVE :

Individuel :

Arc classique en jeunes gens et jeunes filles :

2×18m , puis tableau final, sur trispots de 40 cm

Arc à poulies en jeunes gens et jeunes filles :

Si le nombre de jeunes filles sélectionnables par la commission mixte nationale est trop faible (inférieur à 4), elles tireront en même temps que les jeunes gens et le classement sera mixte.

2×18m, puis tableau final, sur trispots de 40 cm

Horaires :

17h45	Ouverture du greffe
18h15	Contrôle du matériel
18h30	2 volées d'essai / début des tirs